



DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DE LA SECURITE

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT, DIVISION
BIODIVERSITE ET PAYSAGE

DISTRICT DE NYON

FEUILLE D'ENQUETE

déposée auprès de la commune de **Chavannes-des-Bois** du **20 juin au 20 août 2026 inclus**, conformément à l'avis publié dans la Feuille des avis officiels du 19 juin 2026 concernant le projet de classement des marais de la haute-Versoix, sur le territoire des communes de Chavannes-des-Bois, Commugny, Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey et Crassier.

Pièces en annexe pour l'enquête :

- 1 plan au 1 : 5'000
- 1 règlement
- 1 rapport explicatif

NOTA BENE : Les éventuelles observations et oppositions sont à présenter sur des feuilles séparées et répertoriées au dos de la présente feuille d'enquête. Le timbre, la date et les signatures de la Municipalité devront figurer au pied dudit répertoire. Les dates de la mise à l'enquête et le timbre avec signature de la Municipalité devront être apposés sur le Plan de classement et le Règlement.

La présente feuille d'enquête, ainsi que les pièces en annexe, doivent être **renvoyées immédiatement après la clôture de l'enquête au Département de la jeunesse, de l'environnement, et de la sécurité, Division biodiversité et paysage, avenue de Valmont 30b, 1014 Lausanne.**

